

---

Présidence : Pologne

## SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1359<sup>e</sup> séance plénière)

1. Date : dimanche 27 février 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 12 h 45

2. Président : Ambassadeur A. Hałaciński

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Conseil permanent a observé une minute de silence pour exprimer sa sympathie et sa solidarité à l'égard des victimes de l'agression en cours contre l'Ukraine. Le Président, l'Ukraine (PC.DEL/312/22) et la Secrétaire générale (SEC.GAL/36/22 OSCE+) ont également fait des déclarations.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE  
RUSSIE CONTRE L'UKRAINE

Motion d'ordre : Fédération de Russie (annexe 1), Président France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (annexe 2), Royaume-Uni (annexe 3), Canada (annexe 4), Turquie (annexe 5), Albanie (annexe 6), États-Unis d'Amérique (annexe 7), Norvège (PC.DEL/299/22), Belgique (annexe 8), Roumanie (annexe 9), France (annexe 10), Géorgie (annexe 11), Autriche (annexe 12), Lettonie (annexe 13), Suisse (PC.DEL/310/22/Corr.1 OSCE+), Lituanie (annexe 14), Allemagne (annexe 15), Moldavie (annexe 16), Saint-Marin (annexe 17), Pays-Bas (annexe 18), République tchèque (annexe 19), Portugal (annexe 20), Monaco (annexe 21), Italie (annexe 22), Malte (annexe 23), Bulgarie (annexe 24), Slovénie (annexe 25), Andorre (PC.DEL/301/22 OSCE+), Macédoine du Nord, Irlande (annexe 26), Estonie (annexe 27), Espagne (annexe 28),

Secrétaire générale, Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/9/22  
OSCE+)

Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

À annoncer



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,

Je tiens d'abord et avant tout à rappeler le paragraphe IV.2 C) 5 des Règles de procédure de l'OSCE, en vertu duquel, sauf décision contraire des États participants, les séances ne sont pas ouvertes à la presse et au public. Nous considérons que le respect de cette règle est obligatoire.

De plus, la formulation du point 1 inscrit à l'ordre du jour de la séance spéciale du Conseil permanent est de nature délibérément conflictuelle. La Présidence n'a absolument pas cherché à trouver un accord avec les États participants de l'OSCE sur une formulation consensuelle. En tout cas, il n'y a pas eu de consultations avec la Russie. Nous considérons que ce dernier cas en date de non-respect des Règles de procédure de l'OSCE par la Présidence est tout à fait inacceptable. Ce non-respect enfreint le paragraphe IV.1 C) 3 des Règles de procédure, qui prévoit que les projets d'ordre du jour des séances du Conseil permanent sont établis à l'avance, compte tenu des vues exprimées par tous les États participants de notre Organisation.

Nous ne cesserons pas non plus de rappeler les décisions prises par les organes décisionnels de l'OSCE, en particulier la décision du Conseil ministériel tenu à Porto en 2002 et la Décision n° 485 du Conseil permanent traitant du rôle de la Présidence en exercice de l'OSCE. Nous demandons instamment à la Présidence de se conformer de nouveau à ces documents qui régissent les travaux de l'OSCE.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance spéciale du Conseil permanent de ce jour.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE**

La délégation française, représentant le pays qui exerce la Présidence de l'Union européenne (UE), a donné la parole au représentant de l'UE, qui a fait la déclaration suivante :

L'UE condamne dans les termes les plus forts l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Par ses actions militaires illégales, la Russie viole de manière flagrante le droit international, les principes de la Charte des Nations Unies et l'acquis de l'OSCE, et fragilise la sécurité et la stabilité européennes et mondiales. L'UE souligne que cela inclut le droit inhérent de l'Ukraine à choisir son propre avenir et son propre destin. La Russie porte l'entière responsabilité de cet acte d'agression et de toutes les destructions et pertes en vies humaines qu'il provoque. Elle devra répondre de ses actes.

Nous condamnons aussi fermement l'implication de la Biélorussie dans cette agression contre l'Ukraine et lui demandons de nouveau de s'abstenir de mener de telles actions et de respecter ses obligations internationales.

L'UE exige que la Russie cesse immédiatement ses actions militaires, retire sans condition toutes ses forces et tous ses équipements militaires de l'ensemble du territoire ukrainien et respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières et de ses eaux territoriales internationalement reconnues. Nous demandons à la Russie de respecter le droit international humanitaire et de mettre un terme à sa campagne de désinformation et à ses cyberattaques.

L'UE est choquée et attristée, et déplore les pertes tragiques de vies humaines et la souffrance humaine causées par cette guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine. Comme le note le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, il a été constaté qu'un tir de missile balistique et une bombe ayant frappé un immeuble résidentiel ont fait des victimes mortelles. Le procureur de la Cour pénale internationale, qui a exprimé son inquiétude croissante, rappelle à toutes les parties que son bureau peut exercer sa juridiction. Le droit de la guerre interdit les attaques aveugles et celles qui visent les civils et les biens civils.

L'UE est solidaire de tous ceux dont la vie a été touchée par cette attaque injustifiée et injustifiable et, en particulier, des groupes particulièrement vulnérables, comme les femmes,

les enfants et les personnes âgées. Leurs droits doivent être respectés en toutes circonstances, et toute violation ou abus de ces droits ne sauraient rester impunis.

Les besoins humanitaires se multiplient et s'étendent d'heure en heure. De nombreux civils meurent ou sont blessés. Selon l'ONU, au moins 150 000 Ukrainiens ont déjà fui leur foyer, et beaucoup d'entre eux se sont réfugiés dans les pays voisins. L'UE coordonne la fourniture d'une aide d'urgence à l'Ukraine dans le cadre de son mécanisme de protection civile. Son Centre de coordination de la réaction d'urgence est en contact permanent avec les autorités ukrainiennes et celles des pays voisins afin d'acheminer une aide supplémentaire. Nous demandons à la Russie d'assurer un accès humanitaire rapide, sécurisé et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin et de leur fournir une assistance. Il est impératif que la sûreté et la sécurité des missions diplomatiques et consulaires et de leur personnel en Ukraine soient assurées.

Nous condamnons fermement les pertes dont il a été fait état parmi les ressortissants étrangers, notamment de membres de la communauté grecque dans l'est de l'Ukraine, en raison des actes d'agression de la Russie, et nous exprimons notre profonde inquiétude à ce sujet. Deux reporters danois ont également été blessés. Nous soulignons que les journalistes et d'autres acteurs des médias doivent bénéficier de toute la protection nécessaire pour remplir leur rôle essentiel dans ce moment extrêmement dangereux. Les journalistes sont des civils et devraient être traités comme des non-combattants.

Nous demandons également à la Russie d'assurer la sûreté et la sécurité de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine et de faciliter l'évacuation sans entrave de son personnel. Nous demandons instamment à toutes les institutions autonomes et structures exécutives de l'OSCE de traiter en priorité les conséquences, notamment humanitaires, de l'agression militaire en cours de la Russie dans le cadre de l'approche globale de l'Organisation en matière de sécurité.

L'UE réaffirme son soutien indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous exhortons tous les pays à s'abstenir de reconnaître les deux entités séparatistes autoproclamées et de leur apporter une aide ou un soutien quelconque. L'UE a réagi rapidement et fermement à la reconnaissance par la Russie des entités séparatistes autoproclamées d'Ukraine et au déploiement de ses forces armées en adoptant des mesures restrictives. Le 25 février, elle a adopté, en étroite coordination avec ses partenaires et alliés, de nouvelles mesures restrictives qui imposent à la Russie des conséquences lourdes et sévères pour ses actions. Elle a décidé de sanctionner le Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, et le Ministre russe des affaires étrangères, Sergey Lavrov. Elle est également convenue d'un nouveau train de mesures individuelles et économiques visant aussi la Biélorussie pour répondre à l'agression militaire non provoquée et injustifiée menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

L'UE exprime d'une seule voix sa solidarité avec l'Ukraine et continuera, avec ses partenaires internationaux, à soutenir l'Ukraine et son peuple. Nous sommes aux côtés du peuple ukrainien ainsi que de ses institutions et représentants démocratiquement élus. À la suite de la décision prise en décembre 2016 par les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE, le Conseil européen reconnaît les aspirations européennes et le choix européen de l'Ukraine,

comme indiqué dans l'accord d'association. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour ne pas laisser l'Ukraine seule en cette période de grande nécessité.

L'UE est fermement convaincue que le recours à la force et à la coercition en vue de modifier les frontières n'a pas lieu d'être au XXI<sup>e</sup> siècle. Les tensions et les conflits doivent être résolus exclusivement par le dialogue et la diplomatie, ce que défend l'OSCE. L'UE continuera à coopérer étroitement avec ses voisins et réaffirme son soutien et son engagement indéfectibles en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie et de la République de Moldavie. La Russie a abusé de son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU, vendredi, comme elle l'a fait à plusieurs reprises avec la règle du consensus à l'OSCE, afin de poursuivre ses actions illégales. Mais elle ne peut pas opposer son veto à nos voix. Elle ne peut pas opposer son veto au peuple ukrainien. Elle ne peut pas opposer son veto à son propre peuple qui proteste dans les rues contre cette guerre. Elle ne peut pas opposer son veto à la Charte des Nations Unies, à ses obligations internationales et aux engagements qu'elle a pris dans le cadre de l'OSCE. La Russie ne peut ni ne pourra opposer son veto afin d'éviter de rendre des comptes.

La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie, pays candidats, l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine et la Géorgie souscrivent à cette déclaration.

---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI**

Merci, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion spéciale du Conseil permanent aujourd'hui.

Il est profondément désolant que nous nous réunissions pour la quatrième fois en moins d'une semaine dans les circonstances les plus consternantes. Les nouvelles provenant de Kiev et d'ailleurs en Ukraine sont sinistres. Les dirigeants russes ont, sans nécessité ni provocation, lancé la plus grande guerre européenne depuis 1945. Ils ont ramené en Europe la folie de la guerre conventionnelle, que nous pensions révolue. Et ils l'ont fait contre un voisin pacifique, souverain et démocratique.

Les actions de la Russie témoignent d'un mépris flagrant pour la Charte des Nations Unies, le mémorandum de Budapest, les accords de Minsk et l'Acte final de Helsinki. En outre, la Russie a fait fi de toutes les déclarations adoptées ultérieurement par l'OSCE et des mécanismes de désescalade auxquels elle a non seulement librement adhéré, mais qu'elle a contribué à mettre en place. Le Gouvernement russe a renoncé à ses engagements visant à protéger notre sécurité à tous et cherche à conquérir un État indépendant par la force des armes. Il s'agit d'une attaque non seulement contre l'Ukraine, mais aussi contre la sécurité et la liberté de l'Europe dans son ensemble.

Nous sommes désormais tous habitués au rituel des mensonges du Gouvernement russe. La Russie ment lorsqu'elle déclare que son renforcement militaire n'était qu'un exercice. La Russie ment lorsqu'elle dit que l'Ukraine constituait une menace. Et la Russie ment lorsqu'elle déclare mener une opération de maintien de la paix.

Mais la vérité sur les actions du Gouvernement russe en Ukraine commence maintenant à se faire jour. Comme l'a déclaré vendredi le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme : « Alors que l'attaque contre l'Ukraine a été lancée il y a un peu plus d'un jour, elle fait déjà des victimes parmi les civils ». Le Gouvernement du Royaume-Uni a confirmé de nombreux cas de frappes militaires qui ont détruit de grands immeubles d'habitation à Kiev. L'UNICEF fait savoir que des familles terrifiées s'abritent dans les sous-sols de toute la ville. Nous avons appris que des civils ont été abattus par des soldats russes et, chose inimaginable, que des chars ont écrasé des personnes vivantes dans leurs voitures. Nous avons établi l'authenticité d'images de systèmes de lance-roquettes multiples Uragan, armes à large rayon d'impact, qui visaient sans

distinction la ville d'Akhterka, faisant de nombreuses victimes. Et, Monsieur le Président, je suis navré de le dire, nous pouvons attester qu'un jardin d'enfants appelé « Solnyshko » a été complètement détruit.

Au cours de la nuit, nous avons appris que les infrastructures énergétiques de l'Ukraine ont été prises pour cible, notamment le dépôt d'hydrocarbures de Rovenky, à Louhansk, et le dépôt d'hydrocarbures de Vasylkiv, près de Kiev. Nous sommes également préoccupés par les rapports faisant état d'une augmentation des niveaux de rayonnement détectés dans la zone d'exclusion de Tchernobyl, des exemples parmi d'autres du coût environnemental que commence à engendrer cette invasion russe non provoquée.

Cette crise entraîne également des déplacements de population. Des organismes des Nations Unies estiment qu'environ 100 000 personnes ont perdu leur logement. Des civils innocents fuyant l'assaut de la Russie arrivent maintenant en Moldavie, en Roumanie, en Slovaquie, en Hongrie, en Pologne et en République tchèque. Selon nos informations, samedi matin, une file d'attente de 58 kilomètres, constituée de 30 000 personnes, s'était formée à la frontière avec la Moldavie. Ces files d'attente ont augmenté depuis. Vous avez mentionné, Monsieur le Président, les milliers de civils qui arrivent en Pologne. Je me réjouis de l'élan humanitaire dont font preuve ces pays en accueillant des civils innocents. Nous devons également aider les équipes de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE à quitter l'Ukraine en toute sécurité.

Sous les ordres du Gouvernement, les militaires russes bombardent les civils et ont fait fuir des milliers de personnes de chez elles. Ils appellent cela la démilitarisation. Ils détruisent les jardins d'enfants et appellent cela la dénazification. Monsieur le Président, ils vont former un désert et appelleront cela la paix. N'ont-ils pas honte ? N'ont-ils pas honte ?

Monsieur le Président, les Conventions de Genève codifient, depuis plus de 50 ans, les lois des conflits armés. Le Président du Comité international de la Croix-Rouge a affirmé que toutes les parties devaient respecter le droit international humanitaire. Il a déclaré : « les attaques ne doivent pas être dirigées contre des objets civils. L'utilisation d'armes à large rayon d'impact devrait être évitée dans les zones peuplées. » Et Amnesty International a affirmé que l'utilisation par l'armée russe de telles armes dans des zones densément peuplées pouvait constituer des crimes de guerre.

Un jour, lorsque cette attaque effroyable et cette tragédie en cours seront terminées, les soldats russes devront regarder leurs frères ukrainiens dans les yeux et leur rendre des comptes.

D'ici là, nous ferons payer le Président Poutine. Il y a trois jours, dans cette enceinte, notre ministre des affaires étrangères a annoncé le train de sanctions le plus sévère jamais imposé à la Russie. Nous avons alors déclaré que ces sanctions ne feraient que se durcir. Hier, d'autres sanctions ont été annoncées. La nuit dernière, des mesures décisives ont été prises avec des partenaires internationaux pour exclure la Russie du système financier mondial, en commençant par écarter les banques russes de SWIFT. Nous continuerons à fournir une assistance défensive à l'Ukraine. Et pour chaque crime de guerre avéré, nous veillerons à ce que justice soit rendue, peu importe le temps nécessaire.



Monsieur le Président, le Royaume-Uni, avec ses partenaires internationaux, condamne d'une seule voix l'agression préméditée, non provoquée et injustifiée du Gouvernement russe contre le peuple ukrainien. Nous sommes aux côtés de l'Ukraine. Nous éprouvons le plus grand respect et la plus grande admiration pour les femmes et les hommes courageux des forces armées ukrainiennes, dont la ténacité et la détermination ont, d'après nos renseignements militaires, empêché le Président Poutine de réaliser le moindre objectif qu'il prévoyait d'atteindre le premier jour. Nous défendons et défendrons toujours le droit du peuple ukrainien à choisir son propre destin et à faire ses propres choix en matière de sécurité, sans agression extérieure et sans coercition. Quel que soit le temps nécessaire, nous nous tiendrons aux côtés du peuple ukrainien afin de rétablir à juste titre sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance.

Monsieur le Président, le monde nous regarde. La Russie est désormais un paria sur le plan international. Elle doit mettre fin à son attaque et retirer ses forces. Le projet funeste du Président Poutine finira par échouer et sera considéré comme un échec. Tel sera l'objectif résolu et constant du Royaume-Uni, quel que soit le temps nécessaire. Merci.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.JOUR/1359  
27 February 2022  
Annex 4

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE**

Monsieur le Président,

Au cours des 66 heures qui se sont écoulées depuis notre dernière séance de ce Conseil, la Russie a poursuivi sa guerre non provoquée, injustifiée et déraisonnable contre l'Ukraine.

Et il ne fait absolument aucun doute qu'il s'agit bien d'une guerre que mène la Russie. Kiev est en état de siège en ce moment même, comme le sont d'innombrables autres villes dans toute l'Ukraine. Ce matin, Kiev résiste.

Il s'agit d'une guerre à part entière déclenchée par un agresseur, la Russie, contre un État voisin. La Russie a recouru à presque tout l'éventail de ses capacités conventionnelles, y compris les forces terrestres, les systèmes de missiles de théâtre, les bombardiers lourds, les bombardements navals, les navires et troupes d'assaut amphibies, les troupes d'assaut aéroportées et les forces d'opérations spéciales.

La Russie a lancé la guerre de la plus grande ampleur que l'Europe ait connue depuis des générations. Nous ne laisserons pas les campagnes agressives de désinformation et de propagande menées par la Russie dissimuler ce fait. Le Kremlin essaye de cacher cette réalité au niveau interne, de cacher cette réalité à la population russe qui s'oppose à cette guerre, qui ne comprend pas pourquoi Poutine a envoyé de jeunes russes envahir et tuer des Ukrainiens innocents. Poutine réplique de façon draconienne aux manifestations anti-guerre dans les villes russes en détenant des milliers de personnes et en menaçant tout média qui publie une quelconque information n'ayant pas été avalisée par le Kremlin. Cela ne peut pas durer. La vérité prévaudra, y compris pour le peuple russe, malgré les tentatives cyniques du Kremlin.

Monsieur le Président,

Je salue, avec le Canada tout entier, la force d'âme et le courage dont le peuple ukrainien fait preuve pour défendre vaillamment son pays contre l'invasion russe.

On dénombre déjà d'innombrables actes de bravoure et de courage, mais je voudrais vous parler du militaire Vitaly Shakun.

Pour ralentir une colonne de chars russes qui progressait en direction du pont Henichesky, près de Kherson, et n'ayant plus le temps de faire exploser les mines à distance, M. Shakun a informé son unité qu'il le ferait manuellement. Il a dit adieu à ses camarades par radio et fait exploser le pont.

Vitaly Shakun a sacrifié sa vie pour défendre sa patrie. D'innombrables Ukrainiens dans tout le pays en font de même au moment où nous parlons.

La Russie a accompli quelque chose qu'elle n'avait, je pense, jamais eu l'intention de faire : elle a uni le peuple ukrainien. Elle a rapproché d'anciens opposants politiques, l'ex-Président Porochenko s'étant associé à la lutte menée par le Président Zelensky et le Gouvernement ukrainien. Interrogé par un reporter de CNN, qui lui demandait combien de temps il pensait que l'Ukraine pouvait résister, M. Porochenko a répondu, après avoir marqué une pause, « indéfiniment ». Car, a-t-il dit, peu importe le nombre de soldats, de missiles ou d'armes nucléaires dont Poutine dispose, « nous les Ukrainiens, nous sommes un peuple libre ayant un avenir européen prometteur ».

Et, au-delà de l'Ukraine, la Russie a uni l'Europe et le monde. Je m'associe, avec le Canada, à celles et ceux qui, de plus en plus nombreux à travers le monde, disent : Slava Ukraini.

Merci, Monsieur le Président. Je demande que ma déclaration soit jointe au journal de la séance.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION TURQUE**

Monsieur le Président,

Tout d'abord, permettez-moi de faire part de l'immense chagrin que nous éprouvons en pensant aux citoyens ukrainiens qui ont perdu et qui continuent de perdre la vie.

Nous regrettons profondément de voir la souffrance des civils, tandis que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont déplacés et quittent leurs foyers pour se mettre en sécurité.

Personne n'a le droit de mettre gravement en danger la vie de millions de personnes. Rien, absolument rien, ne peut justifier la souffrance des civils.

Aucune déclaration ne peut véritablement traduire la douleur que nous ressentons face à une telle tragédie humanitaire.

La région de l'OSCE, mais aussi l'ordre international fondé sur des règles, sont mis à rude épreuve.

L'assaut militaire lancé par la Fédération de Russie contre l'Ukraine est inacceptable.

Nous condamnons cet assaut, comme nous avons condamné la décision de reconnaître les prétendues républiques séparatistes de Donetsk et de Louhansk. Et comme nous avons condamné l'annexion illégale de la Crimée.

Cet assaut est une violation flagrante du droit international.

Il constitue une menace grave pour la sécurité et la stabilité de notre région et du monde.

Nous restons attachés et continuerons de contribuer à la préservation de la souveraineté, de l'unité politique et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris la Crimée et le Donbass. Il s'agit de notre obligation juridique et morale.

Nous demandons à la Fédération de Russie de mettre fin à cet assaut illégal et de reprendre la voie du dialogue et de la diplomatie.

Il est grand temps de respecter les engagements que nous avons pris dans le cadre de l'OSCE, notamment ceux énoncés dans l'Acte final de Helsinki, la Charte de Paris et le Document d'Istanbul.

Il est également grand temps de réaffirmer la Charte des Nations Unies.

Il est de notre devoir, en tant qu'États participants, de défendre la légalité.

Mon pays est prêt à travailler avec toutes les parties en vue de faciliter une résolution pacifique de cette crise.

Pour conclure, je voudrais souligner le rôle de la Mission spéciale d'observation en Ukraine et l'importance qu'il y a à préserver la sûreté et la sécurité des observateurs et du personnel. À cet égard, nous comptons sur la solide expérience de l'Observateur en chef, l'Ambassadeur Çevik, et de son équipe compétente pour les efforts d'évacuation en cours. Nous nous félicitons également du travail considérable accompli par la Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Schmid, et le Secrétariat de l'OSCE dans ce domaine.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALBANAISE**

Monsieur le Président,  
Chers collègues,

Aujourd'hui, nous sommes appelés une fois de plus à exprimer, clairement et à voix haute, notre position, en tant qu'États participants, individuellement et collectivement.

Depuis la dernière séance extraordinaire de cet auguste Conseil, la Russie a poursuivi son agression contre l'Ukraine souveraine, lui infligeant douleur, souffrance et destruction.

La Russie a ainsi enterré sous les décombres de Kiev et d'autres villes ukrainiennes la Charte des Nations Unies, le droit international ainsi que les principes et les engagements de l'OSCE. Elle peut chercher à renverser un gouvernement légitime et à détruire l'Ukraine, mais la liberté et la dignité pour lesquelles le peuple ukrainien se bat et résiste ne sauraient être anéanties.

Vendredi, l'Albanie et les États-Unis d'Amérique ont présenté au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution dans lequel ils condamnaient les actions de la Russie et soulignaient qu'elle devait immédiatement cesser d'employer la force contre l'Ukraine et retirer ses forces. Ils ont également demandé de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin en Ukraine et appelé à poursuivre les efforts pour répondre à la crise humanitaire et à la crise des réfugiés.

La Russie, qui est Membre permanent du Conseil de sécurité à qui le monde a confié la responsabilité de veiller à la paix et à la sécurité, a, sans surprise, abusé de sa position en opposant son veto à la résolution.

Pourtant, nous nous réjouissons que 11 membres du Conseil de sécurité aient voté pour le projet de résolution et que plus de 80 États membres l'aient coparrainé, ce qui montre que la communauté internationale condamne largement l'agression commise par la Russie.

Il n'est pas trop tard pour arrêter cette folie, maintenant. Nous demandons à la Russie de revenir immédiatement à la raison. Nous sommes choqués et bouleversés par les nombreux rapports et images en provenance d'Ukraine. Nous exprimons nos condoléances

pour les nombreuses vies perdues. Nos efforts incessants se poursuivront – ici à l’OSCE, à l’ONU et ailleurs – en quête de la paix en Ukraine.

Les nations se souviendront, pour les générations à venir, de la position de chacun d’entre nous à ce tournant décisif de l’histoire. Aujourd’hui, nous sommes aux côtés de l’Ukraine, de son peuple, de son gouvernement. Aujourd’hui, nous sommes tous l’Ukraine !

Monsieur le Président,  
Chers collègues,

Nous demandons de nouveau que tout soit mis en œuvre pour protéger toute vie humaine en Ukraine, y compris la sécurité du personnel de l’OSCE, dont nous respectons et admirons profondément le travail, le dévouement et le courage.

En cette période critique, nous continuerons, en étroite coordination avec nos partenaires, à prendre toutes les mesures nécessaires et à faire preuve de solidarité avec l’Ukraine.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Merci, Monsieur le Président.

Un régime tyrannique mène une guerre préméditée contre une nation pacifique. Et maintenant, nous constatons les résultats de l'agression perpétrée par la Russie contre l'Ukraine : morts de civils et destruction gratuite d'infrastructures civiles – résidences, jardins d'enfants, orphelinats. Des enfants se blottissent, frigorifiés, affamés et effrayés dans des stations de métro bondées. C'est cruel. C'est barbare. C'est inadmissible.

Cette Organisation a été fondée sur des principes, consacrés par la Charte de Paris, l'Acte final de Helsinki et la Charte des Nations Unies. Au cours des derniers mois, la Fédération de Russie a rejeté chacun de ces principes. À la place, elle a choisi la guerre. Elle a choisi l'agression. Elle a choisi de violer le droit international.

Nous tous, dans ce Conseil, avons appelé tant de fois au dialogue et à la diplomatie. La Russie a répondu par le mensonge et le silence. À terme, nous devons réfléchir à ce que cela signifie pour nos efforts diplomatiques en faveur de la paix et de la sécurité en Europe. Comment reconstruire notre sécurité collective alors que nous ne partageons même pas les normes les plus élémentaires du discours civilisé ? Comment pouvons-nous raisonner un régime qui prétend que la nation ukrainienne n'existe pas ? Comment parvenir à des accords lorsque la Fédération de Russie viole de manière aussi flagrante et brutale le droit international ?

Bien que les interprètes traduisent nos paroles dans tant de langues différentes, les mots prononcés par le représentant de la Fédération de Russie n'ont aucun sens. Ils ne correspondent pas à la réalité que nous observons tous. La réalité, c'est que le Président démocratiquement élu de l'Ukraine, dont la langue maternelle est le russe, fait courageusement front au moment où les chars et les troupes russes avancent vers Kiev pour l'écarter du pouvoir par la force.

Hier soir, j'ai reçu un message d'une ancienne députée ukrainienne, qui se trouve actuellement à Kiev, et qui disait : « Nous ne savons pas combien de temps nous pouvons tenir, mais soyez sûrs qu'après avoir éliminé l'Ukraine indépendante, la Russie ne s'arrêtera pas là, car toutes les lignes rouges et les barrières psychologiques ont été franchies ». Ce sont



ses mots. Maintenant, nous entendons la Russie menacer la Finlande et la Suède de « répercussions militaires et politiques ». Ce sont les mots du Kremlin.

Chers collègues, c'est de la folie.

Ce que nous observons n'est pas un choc d'idéologies ou de visions du monde. C'est bien plus fondamental que cela. Il s'agit de la paix contre la guerre. La dictature contre la démocratie. La vérité contre le mensonge. Et cela dépasse très largement l'Ukraine.

Notre tâche immédiate doit être de mobiliser des ressources pour faire face à l'immense tragédie humaine et humanitaire qui se joue sous nos yeux. Kiev, ville de près de trois millions d'hommes, de femmes et d'enfants innocents, est encerclée. Rappelons-nous ce que les forces russes ont fait, avec leurs alliés syriens, à la ville d'Alep il y a tout juste six ans.

Des dizaines de milliers de réfugiés ont déjà fui l'Ukraine et beaucoup d'autres partiront dans les jours à venir. Il y a encore plus de personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine et ce nombre va également augmenter. Nous devons les aider. Les Ukrainiens ont besoin de nourriture, d'eau, d'abris et de médicaments.

Et oui, ils ont aussi besoin de moyens pour se défendre. Hier, le Secrétaire d'État, M. Blinken, a annoncé que les États-Unis allaient fournir à l'Ukraine une aide supplémentaire sous forme d'armes d'une valeur de 350 millions de dollars. C'est la bonne chose à faire. C'est ce que nous devons faire pour soutenir la liberté en Ukraine et dans le monde.

Au fil du temps, nous devons également recueillir des informations détaillées sur les abus, les victimes civiles et tous les possibles crimes de guerre causés par la Fédération de Russie, afin de garantir que les responsabilités soient établies. C'est une période sombre, mais lorsque le brouillard de la guerre se dissipera, les individus devront répondre de leurs actes. Nous prenons également note de tous ceux qui facilitent cette guerre, notamment le régime biélorusse, qui devront eux aussi rendre des comptes.

Monsieur le Président, je salue les efforts héroïques des Ukrainiens de tous milieux qui défendent leur pays, leur liberté et leur mode de vie. Ils méritent notre plus grand soutien. Je souhaite également me joindre à la Présidence pour adresser mes condoléances à toutes les victimes de cette effroyable agression perpétrée par la Fédération de Russie.

Monsieur le Président, je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

Merci.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION BELGE**

Monsieur le Président,

La Belgique souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Compte tenu de la gravité de la situation, permettez-moi de m'exprimer également à titre national.

Vendredi, pas moins de 48 ministres ont condamné l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, menée avec la participation de la Biélorussie. Tous les États membres de l'Union européenne sont convenus sans équivoque que la Russie portait l'entière responsabilité des conséquences de ces actions qui violent la Charte des Nations Unies.

Le Président Poutine affirme que les civils ukrainiens ne sont pas des cibles, mais la réalité sur le terrain prouve malheureusement le contraire. La situation humanitaire ne cesse de s'aggraver, ce dont seule la Russie est responsable. L'agresseur et l'auteur de ces actes odieux, c'est la Fédération de Russie. Mon gouvernement a donc décidé de soutenir l'Ukraine en lui apportant une aide, notamment humanitaire, afin de protéger la vie de ses citoyens.

En outre, la Belgique demande à la Russie de respecter pleinement le droit à la liberté de réunion et à la liberté d'expression de ses propres citoyens. Les personnes courageuses et pacifiques dans les rues de Russie, qui appellent à la paix et aspirent à la liberté, ont notre plein soutien.

Pour conclure, Monsieur le Président, nous tenons à réaffirmer une fois encore notre plein soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi qu'au peuple ukrainien, à ses institutions et à ses représentants démocratiquement élus.

Aujourd'hui, nous sommes tous l'Ukraine.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.

---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ROUMAINE**

La Roumanie souscrit pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne (UE). En outre, je voudrais formuler les remarques suivantes, à titre national.

La Roumanie condamne de nouveau avec la plus grande fermeté l'agression militaire injustifiée et non provoquée menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, un État indépendant et souverain. Il s'agit d'une grave violation du droit international ainsi que d'une atteinte sévère et flagrante à la Charte des Nations Unies et à tous les engagements pris dans le cadre de l'OSCE. Cela doit cesser maintenant. Nous demandons de nouveau à la Fédération de Russie de retirer immédiatement et sans condition toutes ses forces et tous ses équipements militaires de l'ensemble du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous demandons également à la communauté internationale de continuer à exiger de la Russie qu'elle mette immédiatement fin à cette agression, qui met en danger la paix et la sécurité internationales à l'échelle mondiale.

Nous sommes très inquiets des conséquences humaines de l'agression militaire en cours. Des preuves attestent déjà de la mort de civils et de nombreuses souffrances. Nous condamnons fermement les attaques russes contre les civils et les infrastructures civiles en Ukraine et demandons à la Fédération de Russie de respecter pleinement le droit international humanitaire et de permettre un accès sûr et sans entrave à toutes celles et ceux qui sont dans le besoin. La sûreté et la sécurité du personnel de notre Mission spéciale d'observation en Ukraine doivent également être assurées et nous attendons de la Russie qu'elle facilite son évacuation en toute sécurité. La Fédération de Russie est directement responsable de toutes ses actions et de leurs conséquences tragiques.

En permettant que son territoire soit utilisé pour mener l'agression militaire contre l'Ukraine, la Biélorussie viole également le droit international. Sa responsabilité partagée dans la situation actuelle ne peut être ni ne sera négligée. Nous demandons résolument à la Biélorussie de s'abstenir de tels actes et de respecter ses obligations internationales et les engagements pris dans le cadre de l'OSCE.

L'agression russe en cours suscite la réaction la plus vive de la communauté internationale. Plusieurs mesures politiques et économiques ont été mises en place et d'autres sont à venir. La Roumanie vient de se joindre à d'autres États pour interdire aux compagnies aériennes russes l'accès à notre espace aérien. Si elle ne met pas fin à son agression militaire

et aux pressions exercées sur l'Ukraine, la Russie devra faire face à l'isolement et à des coûts importants, qui auront des répercussions pendant des années.

Avec ses partenaires européens et euro-atlantiques, la Roumanie est aux côtés de l'Ukraine, de ses institutions et représentants démocratiquement élus, ainsi que du peuple ukrainien. En ces moments tragiques, il est important de soutenir l'Ukraine et le peuple ukrainien dans le besoin. En plus de l'action conjointe menée avec ses partenaires de l'UE et au moyen des mécanismes de l'UE, la Roumanie fournit une assistance immédiate à celles et ceux qui traversent la frontière roumaine et cherchent un abri dans notre pays. Et nous observons une nette augmentation du flux de citoyens ukrainiens entrant en Roumanie.

Permettez-moi de conclure en réaffirmant le soutien ferme de la Roumanie à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de sa frontière internationalement reconnue. Ces jours-ci, nous marquons les huit ans de l'annexion illégale de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Il ne faut pas oublier ce triste anniversaire. Nous continuons à condamner cette atteinte au droit international et cette violation flagrante des principes et engagements de l'OSCE, ainsi que l'utilisation de la péninsule de Crimée pour lancer l'agression actuellement menée contre l'Ukraine. D'autres violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine ont lieu actuellement, avec l'attaque militaire en cours de la Russie contre l'Ukraine et sa décision de reconnaître les régions ukrainiennes de Donetsk et de Louhansk comme des entités indépendantes.

Dans ce contexte, nous ne pouvons ni ne devons oublier nos autres partenaires européens, notamment la République de Moldavie et la Géorgie, qui font également face à une pression croissante et sont directement touchés par la dégradation de la situation de sécurité dans la région. Nous soutenons fermement leur souveraineté et leur intégrité territoriale ainsi que leur droit de choisir librement leur politique étrangère.

Nous sommes aux côtés de l'Ukraine.

Monsieur le Président, je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.

**1359<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE**

La France s'aligne sur la déclaration faite par l'Union européenne au nom des États membres et souhaite faire la déclaration suivante à titre national.

La France remercie la présidence polonaise en exercice pour la convocation sans délai de cette nouvelle réunion spéciale du Conseil permanent. Nous regrettons que, pour la quatrième fois cette semaine, nous n'ayons d'autre choix que de nous retrouver dans cette enceinte au vu de l'extrême gravité de la situation.

La France condamne dans les termes les plus fermes l'agression militaire préméditée lancée par la Russie contre l'Ukraine. Elle condamne également l'emploi du territoire de la Biélorussie, autorisé par le régime de Loukachenko, pour mener cette agression contre un pays souverain, conduite en violation de tous les principes fondamentaux qui sont à la base de cette organisation et constituent l'ossature de ses textes fondateurs.

Monsieur le président,

Si nous sommes réunis, c'est parce que Kiev est sous l'assaut de l'envahisseur russe. Qui pouvait imaginer un seul instant que, pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la capitale d'un pays libre, indépendant et souverain en Europe aurait à subir un tel sort et de telles atrocités ? Les événements de cette semaine, et plus encore l'attaque de Kiev par l'armée russe, sont un tournant dans l'Histoire de l'Europe et de notre organisation. Cet acte d'agression aura des conséquences durables, profondes sur nos vies et la géopolitique de notre continent. En reniant sa parole et sa signature, en refusant la voie diplomatique, en choisissant la guerre et en bafouant la souveraineté de l'Ukraine, la Russie a porté l'atteinte la plus grave à la paix et à la stabilité sur notre continent depuis la deuxième guerre mondiale.

Permettez-moi d'exprimer, au nom de la France et en mon nom propre, toute notre solidarité envers le peuple ukrainien et leurs dirigeants démocratiquement élus. Nous saluons avec force leur courage et leur détermination. Leur liberté est la nôtre. Il y a huit ans, les Ukrainiens, peuple libre et souverain, défendaient avec fierté leur dignité. Aujourd'hui, il n'y a que honte dans les horreurs de la guerre infligées par la Russie à cette population.

Dans cette heure qui est l'une des plus graves que nous ayons connue depuis la naissance de cette organisation, nous exhortons la Russie à assumer, sans délai et sans condition aucune, ses responsabilités en garantissant pleinement la protection des populations civiles sous le

joug de son armée et en respectant pleinement le droit international humanitaire. Il en va de la préservation des valeurs les plus fondamentales sur lesquelles repose l'humanité.

Le droit international humanitaire ne peut faire l'objet d'aucune interprétation ni d'aucune conditionnalité. Il ne s'agit pas d'une notion abstraite mais de règles universellement acceptées pour préserver la vie et la dignité humaines. Nous rappelons à la Russie les obligations incombant à son armée qui, et je pèse mes mots, est l'envahisseur et l'agresseur. Nous exhortons également la Russie à ne pas entraver l'assistance humanitaire au profit des populations ukrainiennes. Enfin, nous exhortons la Russie à s'assurer de la sécurité de la Mission spéciale d'observation et de surveillance de l'OSCE, en particulier dans les zones non contrôlées par le gouvernement ukrainien. C'est désormais de sa responsabilité directe et elle en sera, de cela comme du reste, comptable devant la communauté internationale.

Par ailleurs, nous exprimons de sérieuses préoccupations quant à la situation à Tchernobyl suite à la prise de contrôle par la Russie des installations de la centrale nucléaire situées dans la zone d'exclusion. Nous rappelons à la Russie que toute attaque ou menace d'attaque contre des installations nucléaires destinées à des fins pacifiques constitue une violation des principes de la Charte des Nations Unies et du droit international. En outre, pour notre sécurité commune, il importe au plus haut point que les opérations sûres et sécurisées des installations nucléaires de cette zone ne soient en aucune façon affectées ni perturbées.

Monsieur le président,

Kiev est sous les assauts de chars aveugles et les bombardements incessants. Nos collègues ukrainiens ici présents en sont les témoins. Ces actes d'agression abjects ne seront pas sans conséquence. Nous sommes prêts. Nous ne laisserons pas détruire par la force brutale les principes fondamentaux de l'ordre international et européen. Comme nous l'avons annoncé à plusieurs reprises, à cet acte de guerre nous répondrons avec force, sang-froid, détermination et une unité totale. La Russie sera mise au ban de la communauté internationale. Notre détermination ne faiblira pas. La Russie devra faire face à un coût sévère sur le plan économique comme diplomatique.

Nous appelons enfin le peuple russe à ne pas se laisser tromper par les mensonges et manipulations qui lui sont imposés par ses propres dirigeants et à ne pas laisser ternir l'image de son pays aux yeux du monde. Les dirigeants russes sont seuls responsables des conséquences qui s'abattront sur eux et affecteront aussi leur population.

Slava Ukraini !



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION GÉORGIENNE**

Monsieur le Président,

La Géorgie souscrit à la déclaration prononcée par la délégation de l'Union européenne. Permettez-moi de faire les observations supplémentaires suivantes :

Nous condamnons fermement l'agression militaire et l'usage de la force par la Russie contre l'Ukraine, pour la quatrième journée consécutive, par la voie terrestre, aérienne et maritime. Comme cela a été déclaré précédemment dans cette enceinte, les actions de la Russie violent de façon flagrante la Charte des Nations Unies, l'Acte final de Helsinki et d'autres obligations internationales que la Russie s'était engagée à respecter.

Cette agression non provoquée a déjà infligé d'horribles souffrances humaines. Hier, la partie ukrainienne a fait savoir que 198 civils, dont trois enfants, avaient été tués et que plus d'un millier de civils avaient été blessés. Malheureusement, le nombre de morts augmente sensiblement, étant donné que des missiles russes continuent d'être tirés contre des infrastructures civiles.

Au cours de cette brève période de temps, des centaines de milliers d'Ukrainiens ont dû fuir leurs foyers en franchissant les frontières de pays voisins vers l'ouest en quête de sécurité. Ces personnes s'ajoutent aux personnes déplacées, qui ont été contraintes de quitter leurs foyers à la suite de l'annexion illégale de la Crimée par la Russie et de son occupation du Donbass.

Nous sommes conscients de l'importance du partage de la charge humanitaire dans ces circonstances très difficiles. C'est pourquoi la Géorgie a alloué un million de lari pour l'assistance humanitaire à l'Ukraine, y compris la fourniture de produits pharmaceutiques et de matériel médical. Nous proposons également de prendre en charge l'hébergement de tous les visiteurs ukrainiens qui sont bloqués en Géorgie en raison du déclenchement de la guerre.

Monsieur le Président,

Nous pensons que la communauté internationale sera unie pour défendre les fondements mêmes de l'ordre international fondé sur des règles. Nous nous associons à l'appel engageant la Russie à mettre fin immédiatement à son agression et à retirer toutes ses

troupes d'Ukraine et alentours. Nous sommes aux côtés de la communauté internationale dans les efforts déployés pour amener la Russie à la table des négociations et à respecter le droit international, y compris les obligations qui lui incombent clairement en vertu du droit humanitaire.

Nous réaffirmons notre soutien inébranlable à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris la Crimée et le Donbass. Nous admirons la bravoure des Ukrainiens dans leur lutte pour la liberté. Nous sommes solidaires avec l'Ukraine.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.





**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.JOUR/1359  
27 February 2022  
Annex 12

FRENCH  
Original: GERMAN

---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION AUTRICHIENNE**

Monsieur le Président,

L'Autriche souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Par ailleurs, je souhaite formuler quelques observations à titre national.

Depuis plus de trois jours, une guerre fait rage dans notre voisinage immédiat, une guerre que les dirigeants de la Fédération de Russie ont déclenchée en tentant cyniquement de la justifier et en violation du droit international.

Depuis plus de trois jours, des images que nous pensions révolues nous parviennent. Ce sont des images de violences, de destructions et de souffrances insensées. La logique du droit du plus fort n'a pas sa place au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est la raison pour laquelle nous devons prendre et avons pris, unis comme jamais auparavant, des sanctions politiques et économiques massives à l'encontre de l'agresseur.

Parmi les images choquantes de ces dernières heures, certaines montrent des attaques contre des cibles qui sont clairement civiles. Nous condamnons dans les termes les plus fermes ce franchissement flagrant d'une ligne rouge de plus. Les conventions de Genève et le droit international humanitaire ne sont pas des règles facultatives. La communauté internationale demandera des comptes aux auteurs de tels actes.

L'évacuation de nos observatrices et de nos observateurs au sein de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine est en cours. Certains de nos collègues sont déjà en sécurité. D'autres ont encore un dangereux périple devant eux. Nous appelons par conséquent sans équivoque à ce que leur protection et leur sécurité soient pleinement assurées.

Monsieur le Président,

Nous ne devons pas laisser l'histoire de l'Europe s'écrire une nouvelle fois dans le sang. La Russie doit cesser immédiatement toutes les hostilités. Elle doit sans tarder retirer intégralement ses troupes du territoire ukrainien. L'effusion de sang et la destruction doivent être stoppées immédiatement.

Notre solidarité avec l'Ukraine, le Gouvernement ukrainien et le peuple ukrainien est sans faille.

Monsieur le Président,

Je vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.

Merci beaucoup.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LETTONE**

Monsieur le Président,

La Lettonie souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne, mais permettez-moi cependant d'ajouter quelques observations au nom de mon pays.

Ici, dans cette salle, nous ne sommes pas qu'une combinaison de noms et prénoms. Nous sommes d'abord et avant tout les représentants de nos gouvernements ou régimes. Personne n'est que secrétaire à présent (la référence est voulue).

Et vous, les distingués ambassadeurs de Russie et de Biélorussie, vous êtes à présent les ambassadeurs de criminels de guerre. Tous les représentants officiels de la Russie et de la Biélorussie sont des complices de criminels de guerre.

Certains disent que tous ceux qui ont décidé de faire la guerre à l'Ukraine, qui facilitent cette guerre, qui combattent l'Ukraine et qui soutiennent ce combat iront en enfer. Mais avant d'aller en enfer, vous irez à La Haye. Et vos délégations y seront peut-être même assises plus près l'une de l'autre que dans cette salle.

Nous représentons ici nos pays ou régimes. Nous représentons soit un soutien clair et solide à l'Ukraine, soit nous tentons de nous cacher derrière des propos vagues. Je représente la Lettonie, qui exprime son soutien indéfectible à l'Ukraine, à sa souveraineté et à son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, qui condamne la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et qui appelle la Russie à mettre fin à cette guerre.

Et je ne peux être l'ami de quiconque ne tient pas les mêmes propos dans cette salle. Je ne peux être l'ami de quiconque est resté dans cette salle jeudi dernier lorsque tous ceux qui soutiennent clairement et fermement l'Ukraine sont sortis. Je ne peux être l'ami de ceux qui n'arborent pas aujourd'hui le message « Nous sommes tous l'Ukraine » devant le nom de leur pays, peu importe le faste des déjeuners, des dîners ou des réceptions que vous organisez. Car je sais que vous ne serez pas là si mon pays, ma famille ou moi-même vivions une heure aussi difficile.

C'est la guerre. Vous prenez parti. Vous ne restez pas seul au milieu d'un champ de bataille en vous contentant d'adresser des pensées et des prières en faveur de la paix lorsque des balles sifflent à vos oreilles : vous prenez un fusil et vous défendez. Qui ?

Mes balles, ce sont mes mots.

Je suis aux côtés de l'Ukraine.

La Lettonie est aux côtés de l'Ukraine.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous prie de joindre ma déclaration au journal de la séance.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LITUANIENNE**

Monsieur le Président,

La Lituanie souscrit pleinement à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne. Permettez-moi cependant de formuler quelques observations à titre national.

La Lituanie condamne dans les termes les plus fermes possibles l'agression militaire russe de grande ampleur commise par la Russie, avec le soutien de la Biélorussie, contre l'Ukraine pacifique et son peuple. Une agression qui est non provoquée et injustifiée. Une agression qui constitue une attaque brutale contre l'ensemble du monde démocratique.

La Russie doit cesser immédiatement tout acte militaire et retirer ses forces du territoire de l'Ukraine souveraine et de la Biélorussie.

Malgré les tentatives persistantes de la Russie de diffuser une propagande de guerre et des mensonges empoisonnés, il ne fait de doute pour personne que la Russie est l'agresseur et que la Biélorussie est complice de la Russie. L'Ukraine jouit du droit naturel de légitime défense, tel qu'il est inscrit dans l'article 51 de la Charte des Nations Unies.

La Russie, et la Russie seule, est responsable de l'effusion du sang d'innocents, de femmes et d'enfants, jeunes et moins jeunes, de leurs souffrances et des millions de vies détruites. La Russie est responsable du bombardement aveugle de zones résidentielles civiles, d'hôpitaux, de jardins d'enfants et d'ambulances. Toutes ces actions constituent une violation flagrante des dispositions de la Charte des Nations Unies et du droit international, notamment humanitaire. Nous ne pouvons laisser une telle impunité perdurer. L'agresseur doit être tenu de rendre des comptes pour les crimes qu'il a commis.

L'attaque militaire illégale de la Russie contre l'Ukraine est un crime d'agression, comme le prévoit le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI).

L'Ukraine ayant souscrit à la déclaration d'acceptation de la compétence de la CPI, tout acte de génocide, crime contre l'humanité ou crime de guerre commis sur le territoire ukrainien relève de la compétence de la CPI.

Nous nous félicitons de l'intention du Gouvernement ukrainien de soumettre toutes les preuves de ces crimes aux tribunaux internationaux. Nous devrions tous faire tout ce qui est notre pouvoir pour aider l'Ukraine à cet égard. La Russie ne restera pas impunie.

En conclusion, l'Ukraine appartient à la famille des nations européennes. Nous soulignons notre soutien indéfectible en faveur des aspirations européennes et euro-atlantiques de l'Ukraine. La Lituanie se tient fermement aux côtés de l'Ukraine, de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Слава Україні.

Merci. Je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE**

Monsieur le Président,  
Madame la Secrétaire générale,  
Chers collègues,

Je m'associe à la déclaration de l'Union européenne et souhaite ajouter, à titre national, ce qui suit :

Aujourd'hui, au quatrième jour de l'attaque brutale de la Russie contre l'Ukraine, nous observons avec effroi les combats qui se déroulent dans de nombreuses parties du pays, surtout à Kiev.

Des millions d'ukrainiennes et d'ukrainiens doivent craindre pour leur vie, des centaines de personnes l'ont déjà perdue, des centaines de milliers de personnes sont en fuite et des milliers d'entre elles sont blessées.

Nous sommes consternés par le recours brutal de la partie russe à des tirs d'artillerie et de roquettes contre des zones urbaines densément peuplées. Nous avons des informations faisant état de tirs contre des zones résidentielles, des infrastructures civiles, des terminaux pétroliers et un dépôt de déchets nucléaires à Kiev. Il est quasiment impossible de trouver les mots pour exprimer toute cette souffrance humaine.

« Aujourd'hui, nous sommes tous l'Ukraine. »

Par sa guerre d'agression militaire brutale et non provoquée menée contre l'Ukraine, le Gouvernement russe et la Russie – un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies – enfreignent devant le monde entier les règles les plus élémentaires de l'ordre international.

Ces derniers jours, le Président Poutine et le Gouvernement russe ont foulé aux pieds les principes fondamentaux de l'OSCE et du droit international.

Le cynisme et l'impudence dont ils font preuve sont effrayants. Le Gouvernement russe ne tente même pas de dissimuler sa violation, mais déclare ouvertement son objectif : le renversement par la force d'un gouvernement démocratiquement légitimé.

Le Président Poutine n'a pas seulement rompu les accords de Minsk : il fait fi de l'ensemble de l'architecture de sécurité en Europe, pour le renouvellement de laquelle l'OSCE et l'OTAN ont présenté toutes deux de nouvelles propositions devant faire l'objet de négociations.

Nous étions disposés à prendre en considération les besoins de chacun en matière de sécurité.

Mais il est clair aujourd'hui que la volonté de dialoguer de la Russie n'était que feinte. Les déclarations russes d'il y a quelques jours à peine relatives à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine résonnent encore cyniquement à nos oreilles.

L'Allemagne ne condamne pas seulement dans les termes les plus fermes l'attaque militaire brutale de la Russie contre l'Ukraine. Nous condamnons aussi la collaboration de la Biélorussie à cette agression. La Biélorussie est devenue, elle aussi, une complice de la guerre en Ukraine et fait fi des engagements auxquels elle a souscrit dans le cadre de l'OSCE.

Nous exigeons du Gouvernement russe qu'il mette fin immédiatement à l'effusion de sang, cesse toutes les actions militaires, retire toutes ses troupes et son matériel militaire d'Ukraine et revienne à la diplomatie.

Nous appelons tous d'urgence le Gouvernement et l'armée russes à respecter intégralement les dispositions du droit humanitaire relatives à la protection des civils.

Nous exigeons que la Biélorussie cesse immédiatement d'apporter son soutien à cette guerre d'agression.

Nous, les États participants de l'OSCE, devons maintenant serrer les rangs et faire front contre cette violation flagrante du droit international par la Russie et la Biélorussie.

C'est pourquoi j'invite instamment tous ceux dans cette salle qui ne sont pas encore en mesure de s'engager sans équivoque à faire pression sur leurs gouvernements, à inciter leurs capitales à s'engager clairement en faveur du droit international et de nos principes communs, ainsi qu'à prendre fait et cause pour l'Ukraine.

Il y aura un après-guerre. Vous souhaiteriez alors avoir été du bon côté de l'histoire.

« Aujourd'hui, nous sommes tous l'Ukraine. »

Avec ses alliés et partenaires, l'Allemagne réagit de manière très décisive. Les conséquences économiques, politiques et géostratégiques pour la Russie seront gravissimes, et nous travaillons sans relâche sur de nouvelles mesures. Le Gouvernement russe est seul responsable des conséquences. Les détenteurs du pouvoir à Minsk subiront également les conséquences de leur complicité.

Je regrette profondément que la Mission spéciale d'observation de l'OSCE ait été contrainte d'évacuer temporairement son personnel international en raison des frappes de



missiles russes sur Kiev et d'autres villes. Je demande au Gouvernement russe de garantir la sécurité des membres de la Mission qui sont encore en Ukraine.

L'Allemagne est pleinement solidaire aux côtés de l'Ukraine. Nos pensées vont aux victimes, aux personnes qui ont été tuées ou blessées et à leurs proches, ainsi qu'à celles et ceux qui sont maintenant contraints de fuir la violence en Ukraine.

« Aujourd'hui, nous sommes tous l'Ukraine. »

Je vous remercie.

Je vous prie, Monsieur le Président, de joindre la présente déclaration au journal de la séance.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION MOLDAVE**

Excellences,

Dans la déclaration qu'il a prononcée à la séance renforcée du Conseil permanent, tenue il y a deux jours, le Vice-Premier Ministre moldave, Nicu Popescu, a déclaré, je cite :

« La République de Moldavie se joint à la communauté internationale pour condamner dans les termes les plus forts l'acte de guerre perpétré par la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Cet acte ne représente pas seulement une attaque contre l'Ukraine. Il constitue une atteinte au droit international et une violation grave des documents et principes fondamentaux sur lesquels reposent l'Organisation et l'ordre international. Tout en étant un pays neutre, nous demandons à la Fédération de Russie de cesser immédiatement d'employer la force militaire et de revenir sur la voie de la diplomatie, du dialogue et de la coopération, seuls outils permettant de garantir la paix et la stabilité sur notre continent ». Fin de citation.

Jeudi soir, juste après la séance renforcée du Conseil permanent, le Parlement moldave a décrété l'état d'urgence. L'espace aérien avait également été fermé plus tôt dans la journée.

Au cours des 72 dernières heures, plus de 52 000 citoyens ukrainiens sont entrés sur le territoire moldave depuis l'Ukraine voisine.

Alors que 18 000 d'entre eux sont partis en Roumanie, plus de 33 000 sont restés en Moldavie, où ils sont pris en charge par les autorités moldaves et accueillis par des citoyens moldaves dans leurs foyers. En dehors des Ukrainiens, il y a aussi des ressortissants étrangers, qui peinent à partir en raison de la fermeture du trafic aérien, des encombrements à la frontière et des problèmes de visa. Nous faisons de notre mieux pour faire face à la situation, mais nous avons également besoin de l'aide de nos partenaires.

Après l'annonce faite par la Secrétaire générale, à la séance renforcée du Conseil permanent du 24 février 2022, de la décision relative à l'évacuation temporaire d'urgence des opérations de terrain en Ukraine, les autorités moldaves, en coopération avec le Secrétariat et la Mission spéciale d'observation en Ukraine, ont fourni tout le soutien nécessaire pour accueillir son personnel sur le territoire de la République de Moldavie. Jusqu'à présent, plus d'une centaine de véhicules de la Mission sont déjà entrés en Moldavie, et plus de 150 sont

attendus dans la journée. Nous sommes prêts à continuer de fournir l'assistance demandée à cet égard.

En conclusion, je tiens à souligner une fois de plus que la République de Moldavie réaffirme sa position de principe de longue date consistant à soutenir fermement et sans réserve l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Merci.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SAINT-MARINAISE**

Monsieur le Président,

La République de Saint-Marin suit l'évolution des événements en Ukraine avec une appréhension croissante.

Nous nous associons à l'Union européenne pour condamner cette agression russe injustifiée et non provoquée contre l'Ukraine.

Nous transmettons ici l'appel sincère et urgent à la paix qui, hier et aujourd'hui, s'est exprimé sur toutes les places des villes européennes. Arrêtez la guerre immédiatement !

Notre République a toujours condamné et continuera de condamner la guerre en toutes circonstances : l'histoire, même récente, nous enseigne que la guerre laisse un monde dans un état pire que celui qui l'a précédé.

Nous demandons de nouveau qu'il soit mis fin à cette guerre le plus rapidement possible et que toutes les parties reprennent le dialogue et trouvent une solution concertée qui garantisse la sécurité de l'Ukraine, de l'ensemble du continent européen et du monde.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, nous nous devons utiliser l'éventail très riche d'organisations et mécanismes internationaux existants pour résoudre les conflits et les malentendus. Il faut stimuler le dialogue et promouvoir la négociation.

Nous espérons également que le peuple ukrainien recevra l'aide humanitaire dont il a besoin de toute urgence. Nous sommes consternés par la souffrance à laquelle la population est soumise : la perte de tant de vies, la peur constante et le manque total de sécurité.

En conclusion, nous réaffirmons notre soutien à la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION NÉERLANDAISE**

Monsieur le Président,

Je vous remercie d'avoir convoqué cette séance spéciale du Conseil permanent. Les Pays-Bas s'associent pleinement à la déclaration faite par la délégation de l'Union européenne. Nous condamnons une fois de plus dans les termes les plus forts l'agression russe contre l'Ukraine.

La position de la délégation russe dans cette salle au cours des dernières semaines et des derniers mois me rappelle une vieille histoire russe :

« Аллю, дорогой, только что по радио передали, что один водитель едет по встречке. Будь осторожнее. – Один??? Да их тут тысячи! »

En voici la version française :

Un homme roule sur le périphérique de Moscou. À la radio, il entend un appel à la prudence car un conducteur roule à contre sens. Il se tourne vers sa femme et lui dit : un conducteur ? J'en vois des milliers !

Monsieur le Président, cette comparaison n'a pas pour but d'être drôle, mais j'espère ainsi aider la délégation russe à se rendre compte qu'elle est du mauvais côté de l'histoire et que, même si elle invoque toutes sortes de fausses raisons pour justifier l'agression flagrante de la Russie contre un autre État participant, personne dans cette salle ni à l'extérieur ne la croit.

La Russie devrait immédiatement cesser toutes les hostilités et se retirer d'Ukraine.

Nous félicitons l'Ukraine qui résiste courageusement à l'agression et pleurons sincèrement les victimes avec nos amis ukrainiens. Aujourd'hui, nous sommes tous l'Ukraine.

Monsieur le Président,

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

La République tchèque souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Je souhaite cependant formuler quelques observations à titre national.

Nous sommes profondément choqués que ce type d'agression non provoquée puisse se produire en Europe aujourd'hui, sous prétexte de génocide et de dénazification.

La Russie diffuse intentionnellement des mensonges et de la désinformation, malgré le fait que la Mission spéciale d'observation en Ukraine ait été en place au cours de ces huit années écoulées. Elle a signalé toutes les violations graves, y compris celles des droits humains, et ses rapports n'ont comporté aucune accusation de ce type.

Les prétendus arguments de la Russie proviennent du même atelier de confection que ceux que nous avons entendus il y a quelques jours, à savoir que la Russie n'attaquerait jamais l'Ukraine.

C'est un acte de guerre non provoqué et injustifié commis par l'une des plus grandes puissances militaires du monde, par un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, contre un État indépendant et souverain.

Par cet acte, la direction russe actuelle a perdu tout crédit pour exercer le rôle de gardienne de l'ordre international de sécurité dans le cadre des Nations Unies.

Nous condamnons dans les termes les plus fermes possibles la violation flagrante du droit international commise par la Russie et le fait qu'elle compromette la sécurité et la stabilité européenne et mondiale.

Nous condamnons également l'implication de la Biélorussie dans cette agression contre l'Ukraine. Nous demandons à la Biélorussie de remplir ses obligations internationales consistant à ne pas mettre son territoire à disposition pour la commission d'une agression contre un pays tiers.

Parmi toutes ces conséquences terribles de ce conflit, il y a un signe positif : malgré les restrictions drastiques d'accès aux ressources dues à la censure et au harcèlement des

manifestants et des travailleurs des médias en Russie, nous pouvons constater, notamment grâce aux médias sociaux, que le peuple russe est contre cette guerre.

Il a honte et fait savoir au monde que ce n'est pas sa guerre.

C'est là un important signe de changement pour l'avenir.

Nous sommes très admiratifs devant la bravoure et la détermination du peuple ukrainien, sommes pleinement à ses côtés et le soutenons par tous les moyens possibles, notamment en accueillant les réfugiés ukrainiens sur le sol tchèque.

La République tchèque, de concert avec l'Union européenne, nos alliés et d'autres pays attachés aux mêmes principes, est prête à réagir par les mesures les plus restrictives possibles pour convaincre le Gouvernement russe de revenir sur la voie du droit et des négociations ainsi que de mettre fin à son agression contre un État indépendant et souverain.

La démocratie, l'état de droit et la coexistence pacifique entre les nations doivent prévaloir en définitive.

Je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION PORTUGAISE**

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'avoir donné la parole et d'avoir convoqué cette séance.

Je me dois de commencer par exprimer mes condoléances et notre tristesse et peine partagées les plus profondes à toutes celles et ceux qui ont perdu des êtres chers en raison de l'agression odieuse en cours.

En complément de la déclaration de l'Union européenne, je souhaiterais formuler quelques observations.

Il est impossible de garder le silence face à la tragédie en cours en Ukraine, qui a été causée par l'agression militaire de la Russie, avec le soutien de la Biélorussie, contre un pays voisin pacifique. En cette heure grave, le Portugal réaffirme sa profonde solidarité avec l'Ukraine et le peuple ukrainien. Vous n'êtes pas, et ne serez pas, seuls.

Nous demandons à la Fédération de Russie de cesser immédiatement les hostilités. Vous devez rapatrier vos troupes en Russie et donner une chance à la paix.

La vérité est souvent la première victime de la guerre. Par conséquent, et pour abonder dans le sens de la Représentante pour la liberté des médias, la protection des journalistes et de leurs travaux devrait rester une de nos premières priorités. Nous rappelons qu'en vertu des droits humains internationaux et des lois humanitaires, les États devraient respecter et protéger la liberté d'expression et traiter les travailleurs des médias comme des civils.

La Russie ne répond pas à ses préoccupations en matière de sécurité en commettant l'agression actuelle et un État participant ne pourra jamais remédier à un problème de sécurité quel qu'il soit sur la base d'une agression militaire.

L'OSCE a été créée pour prévenir les conflits et préserver la paix et la stabilité. Guidés par l'esprit de Helsinki, nous disposons ici d'une plate-forme et des instruments nous permettant de répondre à des situations de crise et à des préoccupations en matière de sécurité. La seule chose essentielle qui manque, c'est la volonté politique.

Merci.





**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.JOUR/1359  
27 February 2022  
Annex 21

Original: FRENCH

---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION MONÉGASQUE**

Monsieur le Président,

La Principauté de Monaco demeure extrêmement préoccupée par la détérioration de la situation en Ukraine.

Monaco attache la plus haute importance au respect du droit international, de la Charte des Nations Unies, de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de tous les États membres ainsi qu'au principe central du règlement pacifique des différends.

Monaco soutient pleinement les efforts de la Présidence en exercice et de toutes les structures de l'OSCE visant à faire cesser au plus vite les opérations militaires et à renouer la voie du dialogue.

Monaco soutient également les initiatives de l'UE pour sanctionner économiquement et financièrement la Russie.

Monaco rappelle que conformément à ses engagements envers l'Union européenne en matière financière elle met en œuvre sans délai les sanctions pouvant être prises dans ce domaine.

Je vous remercie



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ITALIENNE**

Monsieur le Président,

L'Italie souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne et souhaite ajouter quelques observations à titre national.

L'Italie condamne avec la plus grande fermeté l'attaque injustifiée et injustifiable perpétrée par la Russie contre l'Ukraine. Nous condamnons aussi la collaboration de la Biélorussie dans le cadre de cette attaque.

Les nombreuses victimes civiles et les images de destruction qui nous parviennent actuellement nous rappellent les jours les plus sombres de l'histoire de l'Europe et remplissent nos cœurs d'une profonde tristesse. Nous tenons à exprimer nos condoléances les plus sincères aux familles qui pleurent aujourd'hui leurs morts. Nous sommes à leurs côtés dans cette tragédie. Cette guerre n'était voulue ni par le peuple ukrainien ni par le peuple russe, qui manifeste courageusement dans de nombreuses villes.

Je tiens à vous rappeler que, vendredi, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, sous présidence italienne, a décidé, à une très large majorité de ses membres, d'exclure la Fédération de Russie avec effet immédiat pour violations graves des principes qui sous-tendent cette organisation chargée de protéger les droits humains, l'état de droit et les libertés fondamentales.

L'Italie exhorte une nouvelle fois la Russie à mettre fin immédiatement à son opération militaire et à retirer ses forces armées d'Ukraine. La Russie sera tenue pour responsable de toute violation du droit international humanitaire.

L'Italie réaffirme son soutien indéfectible à la pleine souveraineté et intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et elle se tient aux côtés des institutions et du peuple ukrainiens en ce moment dramatique.

En signe tangible de notre solidarité avec le peuple ukrainien, nous préparons actuellement une aide financière de 110 millions d'euros à des fins humanitaires et de stabilisation macrofinancière. D'autres formes d'assistance sont à l'étude.

L'Italie travaille en étroite coordination avec ses partenaires de l'Union européenne et ses alliés du G7 et de l'OTAN pour riposter de façon unie et déterminée à l'attaque russe. Avec l'adoption des dernières sanctions et mesures restrictives plus strictes et incisives, nous envoyons un message d'unité et de solidarité avec la cause ukrainienne ainsi que de défense de l'architecture de sécurité européenne. Nous sommes prêts à prendre des mesures encore plus strictes si les mesures susmentionnées ne s'avéraient pas suffisantes.

L'Italie réaffirme sa vive appréciation et son ferme soutien pour les efforts entrepris par la Présidence polonaise et la Secrétaire générale afin que l'Organisation puisse faire face efficacement à une remise en question sans précédent des principes et des engagements sur lesquels elle repose.

Nous sommes fiers du travail accompli jusqu'à présent par la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine et de la contribution de nos observateurs.

Nous exprimons notre soutien sans réserve à la Secrétaire générale et aux responsables de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions en cette période difficile pour assurer la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel de l'OSCE en Ukraine. Nous leurs sommes très reconnaissants de leur coopération.

Monsieur le Président,

Nous souhaitons également nous associer à tous ceux qui sont déjà intervenus pour réaffirmer que nous sommes aujourd'hui aux côtés de l'Ukraine : « We stand with Ukraine ».

Je demande officiellement que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION MALTAISE**

Je voudrais tout d'abord remercier le Président en exercice polonais d'avoir convoqué cette séance spéciale du Conseil permanent.

Je souhaite ajouter à la déclaration prononcée par l'Union européenne, à laquelle nous souscrivons pleinement, quelques brèves observations à titre national.

Malte condamne fermement l'escalade par la Fédération de Russie de l'agression de l'Ukraine, qui a déjà fait plusieurs victimes et entraîné un déplacement notable de personnes cherchant à fuir le carnage.

Nous condamnons aussi fermement la participation de la Biélorussie à cette agression contre l'Ukraine et lui redemandons de s'abstenir d'une telle action et de respecter ses obligations internationales.

Nous exprimons notre pleine solidarité avec l'Ukraine face à cette agression injustifiée et flagrante. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des victimes. Malte est prête à envoyer une aide humanitaire afin d'atténuer légèrement les souffrances imposées injustement à la population civile ukrainienne.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de répéter ce que nous avons déjà déclaré. Cette agression ne constitue pas seulement une violation flagrante du droit international.

Cette agression constitue aussi une attaque manifeste contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi que l'expression d'un mépris total pour les tentatives et appels nombreux et répétés visant à désamorcer la crise.

Cette agression constitue par ailleurs une attaque contre chacun d'entre nous et contre les valeurs et principes de l'OSCE auxquels nous avons tous souscrit.

L'emploi de termes cyniques pour justifier l'invasion de l'Ukraine ne traduit pas la réalité. Ce type de désinformation doit être battu en brèche.

Cette agression doit cesser. Sans condition.

La force ne peut jamais avoir gain de cause.

Il n'est pas trop tard pour que la Russie retire ses troupes.

Il n'est pas trop tard pour laisser une nouvelle chance à la diplomatie et pour qu'elle prévale.

Nous sommes aux côtés de l'Ukraine. Aujourd'hui, nous sommes tous l'Ukraine.

Monsieur le Président, je vous demande de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION BULGARE**

Monsieur le Président,  
Distingués collègues,

Je remercie la Présidence polonaise d'avoir convoqué cette séance spéciale à un moment très critique.

Nous souscrivons pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Je souhaite cependant formuler quelques observations supplémentaires au nom de mon pays.

Comme tous les intervenants précédents, la Bulgarie condamne une fois de plus dans les termes les plus fermes possibles l'agression militaire en cours non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine. Malgré les efforts déployés par la communauté internationale, la Russie a refusé de recourir à la diplomatie et opté au contraire pour l'usage de la force. Ce précédent érode l'ordre international. Nous devons faire entendre notre voix pour sauver la manière pacifique et civile de résoudre les différends entre États.

La situation humanitaire se dégradant rapidement, nous nous joignons à la Présidence polonaise et à d'autres délégations pour dénoncer de vive voix le fait que les civils soient les premières victimes de l'agression militaire russe en cours. Nous rappelons à la Russie le droit international humanitaire et exigeons que ces normes soient respectées. Nous nous associons à d'autres pour exprimer nos plus profondes condoléances au peuple ukrainien pour les nombreuses victimes et nos pensées vont à leurs familles.

Nous considérons par conséquent qu'il est indispensable d'adresser des messages clairs à la Russie et de l'exhorter à revenir à la voie du droit et des négociations, à cesser immédiatement son agression contre un pays voisin indépendant et souverain, ainsi qu'à retirer ses forces du territoire ukrainien.

La Bulgarie réaffirme son soutien indéfectible à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières et de ses eaux territoriales internationalement reconnues. Nous nous tenons fermement aux côtés du peuple ukrainien, notamment de la communauté bulgare sur place, dans cette crise sans précédent. Nous maintenons également notre soutien inébranlable à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie et de la Moldavie.

Nous nous associons à d'autres pour exprimer notre plus grande gratitude à la Secrétaire générale et au Secrétariat pour les efforts qu'ils déploient en vue d'organiser l'évacuation du personnel international de la Mission spéciale d'observation en Ukraine.

Nous sommes tous l'Ukraine aujourd'hui.

Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SLOVÈNE**

Monsieur le Président,

Il est difficile de dire quelque chose de nouveau, mais je souhaite réaffirmer ce qui a déjà été dit dans la déclaration de l'Union européenne et y ajouter quelques observations à titre national.

Les images qui nous parviennent aujourd'hui d'Ukraine semblaient être un scénario irréaliste la semaine dernière encore. La situation en Ukraine évolue rapidement, ce qui accroît nos inquiétudes, en particulier pour la population civile. Nous condamnons fermement le fait que des civils aient été ciblés directement et déplorons les tragiques pertes de vies, les souffrances humaines et les destructions. Nous demandons à la Russie de respecter le droit international humanitaire et d'autoriser un accès et une assistance humanitaires sans entrave à toutes les personnes dans le besoin, notamment le personnel de la Mission spéciale d'observation en Ukraine. « Les enfants d'Ukraine ont besoin de paix, désespérément, maintenant » (UNICEF).

Nous exhortons une nouvelle fois la Russie à mettre fin immédiatement à son agression contre l'Ukraine.

La responsabilité de cet acte de guerre incombe à la Russie. Elle enfreint le droit international et ne tient aucun compte de nos principes communs. Ce n'est pas le peuple russe qui est en cause, mais les dirigeants du pays.

La logique de Poutine s'est avérée illogique. Il s'est opposé systématiquement à l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN car cela déplacerait la menace posée par l'OTAN directement à la frontière russe. Aujourd'hui, c'est lui qui envahit l'Ukraine et se déplace aux frontières de l'OTAN.

En solidarité avec l'Ukraine et son peuple, la Slovaquie a déjà fourni une aide humanitaire et, conformément à la demande d'assistance internationale pour l'Ukraine dans le domaine de la protection civile, elle a fermé son espace aérien à tout aéronef enregistré en Fédération de Russie et fourni une assistance matérielle ainsi que des armes et des équipements, et elle continuera d'apporter son aide aux Ukrainiens afin qu'ils puissent se défendre et nous défendre tous. Ils ont besoin de notre aide. Et ils en ont besoin en temps opportun.



Poutine a nié à plusieurs reprises l'existence même du peuple ukrainien. Et, ces derniers jours plus que jamais auparavant, les Ukrainiens ont démontré ce dont Poutine doutait, à savoir que l'Ukraine est une nation. Les Ukrainiens sacrifient à présent leurs vies pour défendre leur pays.

La Slovénie est restée aux côtés de l'Ukraine, également en coparrainant la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Toutefois, nous déplorons l'usage abusif du veto par la Fédération de Russie, empêchant le Conseil de sécurité de s'acquitter de sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales. De concert avec l'Ukraine et nos partenaires, nous nous emploierons à présenter une résolution de l'Assemblée générale exigeant le retrait immédiat des forces russes.

Nous réaffirmons notre soutien indéfectible à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues incluant la République de Crimée et la ville de Sébastopol et nous n'accepterons jamais des changements territoriaux intervenus à la suite d'un usage de la force.

Cela ne peut pas rester et ne restera pas sans conséquences. Nous soutiendrons toutes les mesures qui seront adoptées en réponse à cette invasion.

Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION IRLANDAISE**

L'Irlande souscrit pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne. Je souhaite cependant formuler les observations ci-après à titre national.

L'Irlande condamne fermement l'attaque injustifiée et non provoquée de la Russie contre l'Ukraine et demande à la Russie de cesser immédiatement ses opérations militaires. Nous sommes consternés par les scènes que nous observons en Ukraine et exprimons nos condoléances aux familles des victimes.

L'action menée par la Russie en Ukraine constitue une violation flagrante des principes du droit international, des engagements pris dans le cadre de l'OSCE et des normes humanitaires. Les conséquences de cette action – les pertes en vies humaines, les blessures causées, les déplacements et les souffrances en Ukraine – sont absolument inacceptables.

Monsieur le Président, l'Irlande est solidaire du peuple ukrainien. Le soutien de l'Irlande à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et au droit de l'Ukraine de choisir sa propre voie en matière de politique étrangère et de sécurité reste indéfectible.

En signe de solidarité avec le peuple ukrainien, l'Irlande fournira une aide d'un montant de 10 millions d'euros pour répondre aux besoins humanitaires. Cette aide sera apportée par l'intermédiaire des partenaires humanitaires de l'Irlande sur le terrain, dont l'Organisation des Nations Unies et des organisations de la société civile. L'Irlande met également des fournitures médicales à disposition via le Mécanisme européen de protection civile.

L'Irlande tient à souligner la nécessité de respecter pleinement le droit international humanitaire et qu'il importe d'assurer la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires.

Comme c'est trop souvent le cas, ce conflit aura un impact différentiel sur les femmes et les filles, en particulier les déplacées, qui seront confrontées à une vulnérabilité et à des risques accrus. Leurs droits doivent être respectés en tout temps et les auteurs de toute violation ou de tout abus de ces droits devront être tenus de rendre des comptes.

Je saisis cette occasion pour remercier le Président en exercice, la Secrétaire générale et le Secrétariat de leurs efforts visant à évacuer le personnel de la Mission spéciale d'observation en Ukraine.

Enfin, permettez-moi de réaffirmer que nous sommes aux côtés de l'Ukraine aujourd'hui.

Merci, Monsieur le Président. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.



---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ESTONIENNE**

Monsieur le Président,

Je vous remercie d'avoir convoqué cette séance extraordinaire en cette période critique pour nous tous.

L'Estonie souscrit pleinement à la déclaration faite au nom des États membres de l'Union européenne. Je m'associe également à la condamnation quasi-unanime par toutes les délégations intervenues avant moi de la Russie pour ses actes. Je voudrais par ailleurs insister sur certaines questions et traiter de quelques autres points en notre nom.

Permettez-moi d'être clair : il s'agit d'une agression commise par la Russie.

Il s'agit d'une guerre menée contre une nation démocratique et contre l'ensemble de l'humanité.

Il s'agit d'une atteinte au droit international et aux principes de l'OSCE. Nous ne pouvons pas faire l'impasse sur ces principes, même si la Russie le fait.

Il s'agit d'une guerre menée contre des personnes et elle provoque d'énormes souffrances humaines délibérées et un très grand nombre de victimes. Les auteurs de ces crimes devraient en être tenus pour responsables.

Il s'agit d'un acte criminel perpétré contre les Ukrainiens et contre le peuple russe lui-même. Il s'agit d'une attaque menée contre la démocratie et la société libre, y compris en Russie.

J'attends des collègues russes qu'ils cessent de répandre les mensonges que nous entendons depuis bien trop longtemps pour couvrir les intentions perverses de la Russie. Les déclarations russes doivent être considérées comme des discours de haine et une propagande de guerre.

J'attends également des collègues russes qu'ils rendent compte correctement à Moscou de la condamnation quasi-unanime de l'agression commise par la Russie et des demandes de mettre fin à l'action militaire inhumaine et injustifiée qu'elle mène en Ukraine et contre cette dernière.

Mettez fin à la guerre et commencez à instaurer la paix par une véritable diplomatie plutôt que sous la menace des armes et du recours à la force militaire.

Nous sommes aux côtés de l'Ukraine.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.JOUR/1359  
27 February 2022  
Annex 28

FRENCH  
Original: SPANISH

---

**1359<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1359 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ESPAGNOLE**

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

L'Espagne souscrit à chaque mot de la déclaration prononcée par l'Union européenne.

Je voudrais également intervenir au nom de mon pays.

L'Espagne souhaite réaffirmer sans équivoque et de façon catégorique sa condamnation de l'invasion de l'Ukraine par les forces armées de la Fédération de Russie. Il s'agit d'une agression totalement injustifiable, d'une gravité sans précédent, et d'une violation flagrante du droit international qui met en danger la sécurité et la stabilité mondiales. La Fédération de Russie a contrevenu à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies, de l'Acte final de Helsinki et de l'ensemble des engagements auxquels tous les États participants de l'OSCE, dont la Fédération de Russie, ont souscrit volontairement.

L'Espagne exige que la Fédération de Russie mette fin immédiatement et sans condition à son agression et qu'elle retire ses forces armées de tout le territoire ukrainien avant que le nombre de victimes n'augmente encore.

La Fédération de Russie continue de faire fi de la communauté internationale et de mettre en péril les vies de civils, hommes, femmes et enfants, qui subissent les conséquences de cette agression.

Monsieur le Président,

L'Espagne défend et défendra la souveraineté de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Aussi souhaitons-nous réaffirmer, une fois de plus, notre entière solidarité avec le peuple et le Gouvernement ukrainiens, dont nous déplorons profondément les souffrances.

Le recours à la force s'est toujours avéré inefficace comme méthode pour régler les différends. La seule voie valable est celle du dialogue et de la diplomatie. L'Espagne souhaite par conséquent réaffirmer une fois de plus l'importance de l'OSCE en tant qu'enceinte appropriée pour mettre en place les fondements de la sécurité européenne.

Merci beaucoup.